

VILLE DE **BRUNOY**

RECRUTE

**UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F)
CHARGE DES COURS D'ANGLAIS POUR ENFANTS ET ADULTES
POUR LA MAISON DES ARTS
Cadre d'emploi des Assistants territoriaux d'enseignement artistique
(Catégorie B)
Contrat horaire**

La Ville de Brunoy, commune du Département de l'Essonne, est située à 21km du sud est de Paris. Elle est desservie par la ligne D du RER de la SNCF et bénéficie du label Transilien.

Ville dynamique et attractive, elle permet aux habitants un accès à de nombreux commerces, équipements sportifs et culturels (une salle des fêtes, un musée, une école de musique et de danse, la Maison des arts, Théâtre de la Vallée de l'Yerres) et aux nombreuses structures d'accueils scolaires et petite enfance.

Bordée par la Forêt de Sénart et les berges de l'Yerres, Brunoy, ville verte, est soucieuse de préserver un cadre vie naturel aux Brunoyens.

Installée dans un château construit au milieu du XIXe siècle et située dans le cadre exceptionnel des bords de l'Yerres, cet espace a été l'emplacement des anciens jardins du Comte de Provence, personnage historique de la ville de Brunoy.

Aujourd'hui, la Maison des arts - le Réveillon, propose des activités artistiques et culturelles pour tous.

Sous l'autorité de la Directrice de la Maison des Arts, vous aurez en charge les missions suivantes :

Missions :

- A l'aide de supports papier, visuel, audio et de manuels pédagogiques, enseigner l'anglais à un public ayant un niveau « faux débutant » et « intermédiaire ».
- Adapter le contenu et l'approche pédagogique en fonction des différents niveaux.

Objectif :

- Apporter un enseignement d'anglais qui permettra aux adultes et aux enfants d'appréhender cette langue.

Compétences et profil :

- Etre titulaire d'un diplôme reconnu par l'Etat
- Avoir une expérience similaire avec le public ciblé serait souhaitée
- Dynamisme et ouverture d'esprit indispensable.

Conditions de recrutement :

- Poste à pourvoir à compter du 25/09/2024
 - 3h30 hebdomadaires :
- Pour les enfants – mercredi :
- De 9h30 à 10h 30 pour les 5/7 ans
De 10h30 à 11h30 pour les 8/10 ans
- Pour les adultes – jeudi :
- De 18h à 19h30 – conversation (niveau intermédiaire).
- Congés à prendre durant les vacances scolaires
 - Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Vous pouvez postuler (lettre de motivation et curriculum vitae) :

- **Sur le site de la ville, rubrique emploi : www.brunoy.fr**
- **Par mail : candidatures@mairie-brunoy.fr**
- **Par voie postale : Monsieur le Maire - B.P. N° 83 - 91805 BRUNOY CEDEX**

